

Saint-Constant, le 18 septembre 2005.

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

Bape,
A l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission
575 rue St-Amable, bureau 2.10
Québec
GIR 6A6

LE TRONÇON JEAN LEMAN, UN SIGNAL CONTRADICTOIRE

Messieurs les commissaires,

Le gouvernement du Québec nous affirme que le développement durable est sa priorité et qu'il va en faire une politique provinciale.

D'un autre côté, il enclenche un projet tout aussi aberrant que celui de faire passer le tronçon Jean Leman et l'autoroute 30 en pleine zone agricole, sacrifiant ainsi plus de 500 hectares de terres parmi les meilleures au Québec et ouvrant par la même occasion toutes grandes les portes à l'étalement urbain et industriel.

L'exemple le plus récent a été démontré par la Ville de Candiac où une armée de professionnels ont accaparé le temps prévu à la population pour interroger le projet du MTQ. Ils ont fait la promotion d'un autre tracé plus localisé dans les terres agricoles et dont l'objectif évident consistait à une main mise sur la zone verte pour des développements domiciliaires et commerciaux. Et encore plus scandaleux, vous n'avez qu'à lire les verbatimes de cette première partie des audiences publiques, où l'on a constaté l'appui complice des professionnels du CLD et de la MRC Roussillon qui en flagrant conflit d'intérêt, au détriment de la population défendaient ardemment le projet de Candiac qui n'était même pas objet de consultation ayant été rejeté par le MTQ.

Les contradictions du gouvernement (politique de développement durable versus autoroute zone verte alors qu'il y a une alternative) comme vous pouvez le constater, incitent les promoteurs à s'en prendre au grenier du Québec et à mettre en péril, à force de dézonage éhonté, notre sécurité alimentaire.

Les terres cultivables représentent moins de 2% du territoire québécois. Elles sont fragiles et non renouvelables. S'il est fréquent de voir un champ de blé se transformer en autoroute, en terrain de golf ou encore en projet domiciliaire ou industriel, on n'a jamais vu l'inverse se produire. Il faut donc agir rapidement avant qu'il ne soit trop tard et que les dommages soient irréparables.

Francis Carouette
(CAROJETTE)